



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE SILLÉ LE GUILLAUME
COMMUNE DE LE GREZ
1, Place de la Mairie
72140 LE GREZ
Tél : 02.43.20.10.49
Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU 20 JUIN 2024
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 20 Juin à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à l'annexe de la mairie (Salle polyvalente) de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Étaient présents : COTTIN Martine, CHAUVIN Christian, CREPIN Sylvie, HOOGHIEMSTRA Laëtitia, COTEL Aurélie, GAUQUELIN Fabrice, HOULBERT Stéphane, PELLIER Céline.

Était absent excusé :

Était absent non excusé : CHAUVEL Pascal, VERLIAC Thibault

Démissionnaire : DELBARRE Jean-Pierre

Secrétaire de séance : HOULBERT Stéphane

Le procès-verbal de la dernière séance du 02 Mai 2024 est lu et adopté à l'unanimité.

Sommaire

- Point sur les travaux
- Devis pour aménagement Mairie
- Congés d'été
- Elaborer le plan communal de sauvegarde
- Elections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024
- Questions diverses

28/2024 **Objet : Point sur les travaux**

Salle des fêtes :

Choix carrelage pour la salle des fêtes : gris imitation parquet

Récapitulatifs des devis en cours :

SARL COLORS - Peinture :	11 089.92 € TTC
ETS DUTERTRE maçonnerie carrelage :	7 283.89 € TTC
METRO – Équipements et matériels :	11 124.85 € TTC
Sillé Menuiserie	4 669.54 € TTC
DELION -Plombier	1 650.00 € TTC
POIVET – Electricité	<u>1 189.20 € TTC</u>
Soit	37 007.40 € TTC

Reste à chiffrer une modification de toiture pour la hotte cuisine à déplacer.

Cimetière : Gravillonnage à faire (prévu dans les travaux avec Entreprise DIGNITE-MELANGER)

Voirie : Problème d'écoulement d'eau à « La Mortellerie » (Drainage et voir à combler le fossé avec cailloux) Devis demandé à CHAPRON, par l'entreprise INGERIF.

Le goudronnage chemin de la Villière n'a pas été fait. Le chemin appartient à la ferme de la Villère (Sur le plan cadastre il était resté noté chemin rural N° 108) Ce problème est en voie d'être résolu par les services du cadastre.

Assainissement : L'hydrocurage rue Saint Nicolas a été fait par l'entreprise LEVRARD

Observation d'une grosse infiltration d'eau pluviales dans le tout à l'égout au niveau du pont.

Les conduites sont propres, mais des problèmes étanchéités sont à revoir au niveau des regards.

29/2024 **Objet : Règlement intérieur des lotissements**

Suite à une pétition reçue en Mairie concernant le respect des règles du lotissement ;

Le Conseil municipal décide :

- de réécrire le règlement pour tous les lotissements de la commune de LE GREZ
- de faire appel à un conciliateur pour les problèmes du lotissement des « Champs Blancs »

30/2024 **Objet : Devis pour aménagement Mairie**

Le maire présente l'étude de faisabilité et l'estimation concernant la Maison du Bourg : projet de rénovation/ réhabilitation d'un ensemble bâti en mairie, logements et salles d'activités :

Soit la rénovation maison principale : l'estimation est de 315 100 € HT soit 378 120 € TTC

Rénovation lourde des dépendance 1 et 2 : l'estimation est de 240 200 € HT soit 288 240 € TTC

L'Aménagement du parvis et jardin public : l'estimation est de 109 000 € HT

Les prestations de services :

BET Structure/Thermique Géotechnique 10 000 €

Contrôle technique/CSPS 10 000 €

Architecte MOE 66 000 €

Soit un estimatif pour l'ensemble de l'opération et intervenants HT 750 300 € Soit 900 360 € TTC

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'étude de Faisabilité et l'estimation de l'architecte AAUE, et en avoir délibéré :

- Décide d'abandonner le projet de l'achat de la Maison du Bourg et de l'aménagement de celle-ci en Mairie.

31/2024 **Objet : Congés d'été et téléphone**

Le maire en congés (Date communiquée en interne)

Le 1^{er} Adjoint en congés 15 au 30 Août 2024

Le 2^{ème} Adjoint en congés (Date non communiquée -absent)

Le 3^{ème} Adjoint en congés (Pas de congés en période d'été)

L'adjoint technique polyvalent en congés du 22/07/2024 au 04/08/2024 (2 semaines)

du 24/08/2024 au 31/07/2024 (1 semaines)

L'adjoint technique agent d'entretien en congés du 12/08/2023 au 31/08/2023 (3 semaines)

La secrétaire en congés du 05/08/2024 au 25/08/2024 (3 semaines)

32/2024 Objet : Elaborer le plan communal de sauvegarde

Vu le décret n°2022-097 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunale de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure, codifié aux articles R.731-1 à R731-8

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Propose de nommer une équipe de travail (Martine et Stéphane) pour élaborer ce plan de prévention et de demander à MMA (l'assurance de la commune) si elle a un document à nous fournir pour nous aider à rédiger ce plan communal de sauvegarde

33/2024 Objet : Arrêt Intervention au SIVOS DE LA LONGUEVE

Nous avons autorisé la scolarisation d'un enfant de la commune au Sivos de la Longuève pour convenance personnelle de la famille en date du 31/08/2022 en urgence avec un engagement de celle-ci de nous rembourser les frais de scolarisation.

Suite au mail reçu en mairie en date du 27 mai 2024 par le Sivos de la Longuève, nous demandant la prise en charge des frais de scolarité pour cet enfant jusqu'à la fin de sa scolarité en école primaire, pour environ 1400 € par an sur 5 ans soit 7 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré : décide de ne pas renouveler l'autorisation de scolarisation au SIVOS De la Longuève pour l'enfant concerné.

34/2024 Objet : Elections Législatives

Le maire informe le conseil :

Qu'il y a lieu d'établir le calendrier des permanences pour la tenue du bureau de vote dans le cadre des élections législatives du 30 juin 2024 et du 07 juillet 2024

TABLEAU DE TENUE DU BUREAU POUR LE 30 JUIN 2024

Sous la présidence du 1^{er} Adjoint M CHAUVIN Christian

BUREAU DE VOTE	8h00 – 10h30	10h30 – 13h00	13h00 – 15h30	15h30 – 18h00
ELECTION DU 30 JUIN 2024 2 PERSONNES	Stéphane Céline	Martine V Laetitia	Sylvie Thibault	Aurélie Thibault

TABLEAU DE TENUE DU BUREAU POUR LE 07 JUILLET 2024

Sous la présidence du Maire Mme COTTIN Martine

BUREAU DE VOTE	8h00 – 10h30	10h30 – 13h00	13h00 – 15h30	15h30 – 18h00
ELECTION DU 07 JUILLET 2024 2 PERSONNES	Stéphane Laetitia	Christian Martine V	Céline Thibault	Sylvie Thibault

